

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 18 juin 2012 portant dissolution du soutien administration centrale de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), du groupe de transport de l'administration centrale d'Arcueil (Val-de-Marne) et du service entretien général direction générale d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

NOR : INTJ1227126A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

Le soutien administration centrale de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le groupe de transport de l'administration centrale d'Arcueil (Val-de-Marne) et le service entretien général direction générale d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) sont dissous à compter du 1^{er} août 2012.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 juin 2012.

Pour le ministre et par délégation :

Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,
JACQUES MIGNAUX